



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel : 1645-UT

Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org

Union
syndicale
Solidaires



CCE des 11 et 12 décembre : la Banque droite dans ses bottes

Ces dernières semaines, la Banque a multiplié les annonces de « réformes », toutes plus défavorables les unes que les autres au personnel, certaines d'entre elles constituant de véritables provocations (dénonciation du quasi-statut des OSD, encadrement du droit de grève...).

Son objectif était clair : expédier au pas de charge les consultations obligatoires des représentants du personnel, afin de mettre en place ses projets néfastes le plus rapidement possible.

C'est dans ce contexte d'inquiétude et de malaise que le SNABF Solidaires, rejoint par la plupart des autres organisations syndicales, a décidé d'afficher avec force son opposition à ces « réformes ». De fait, en dénonçant l'absence d'informations complètes et précises sur plusieurs points – et non les moindres – de l'ordre du jour, nous avons obligé la Banque à revoir sa copie.

Nous nous sommes également mis en capacité, le cas échéant, de contester devant le juge certains de ses projets.

Journées Plan : vers une Banque à deux vitesses

Sans surprise, les orientations retenues ont confirmé **la priorité donnée par la Banque à son positionnement offensif au sein de l'Eurosystème** (ES). Nous avons contesté ce choix stratégique, lourd de conséquences et qui s'inscrit dans une logique de spécialisation/coopération des Banques Centrales Nationales (BCN). En effet, les retombées positives en termes d'activités et d'emplois dont nous bénéficierons du fait de notre rôle de leader pour certains projets européens (Target2, Target 2 Securities), auront nécessairement **pour contrepartie**, sinon l'abandon, du moins un désengagement massif de pans entiers d'autres activités (projet CCBM2, études et statistiques...)

D'autre part, la Banque est **loin de faire preuve du même volontarisme vis-à-vis des missions ne relevant pas de l'ES**, alors que celles-ci concentrent la majorité du personnel. Ainsi, seuls sont annoncés quelques développements bien timides et vagues en direction des PME et des très petites entreprises.

Pour le reste, rien de concret, notamment dans le domaine des relations avec les particuliers. Pourtant, le récent rapport du Conseil Economique et Social sur le surendettement ou la volonté de l'Assemblée Nationale d'élargir le champ de la médiation bancaire offrent de réelles et socialement utiles perspectives de consolidation de nos missions d'intérêt général !

Dépenses sociales et protection sociale : la Banque refuse de s'engager

Tant dans les dernières Commissions du Personnel que durant ce CCE, la Banque a persisté à ne pas apporter d'éléments de réponse sur **deux dossiers au cœur des préoccupations actuelles du personnel**.

Tout d'abord l'avenir de notre complémentaire santé : la Banque **refuse toujours de s'engager durablement sur les moyens financiers qu'elle versera à la SMCC**, notamment ceux dédiés à nos collègues retraités. Or, ce financement sera déterminant pour la pérennité de notre mutuelle !

L'avenir de nos collègues OSD ensuite : là aussi, la Banque a **refusé tout engagement concret**. Plus grave encore, elle a reconnu être dans l'incapacité d'apporter des informations précises sur les conséquences financières de ses décisions de dénoncer le quasi-statut des OSD et de réduire sa subvention salariale versée pour ces personnels !

Forts de ce constat partagé par les autres syndicats, nous avons donc refusé le principe même de cette consultation, afin, le cas échéant, de pouvoir contester juridiquement le désengagement unilatéral de la Banque.

Effectifs et activités : toujours moins

La proximité des échéances électorales de 2008 a manifestement conduit **la Banque à différer toute annonce majeure** : aucune suppression de caisses, de vagues indications sur l'évolution des BAI...

La constitution d'un groupe de travail sur l'avenir des structures infradépartementales a cependant été annoncée : ses conclusions seront connues à la fin du 1^{er} semestre 2008. Dans l'immédiat, seules sont programmées **des mesures dites « d'ajustement du réseau »** (notamment l'élargissement des horaires d'ouverture) mais **sans indication de leur impact** - pourtant évident - sur l'évolution et la répartition des effectifs.

Il en est **de même du bilan de fonctionnement du nouveau réseau** : il ne comporte aucune présentation détaillée et chiffrée, alors que de nombreuses unités sont structurellement en situation de sous-effectifs.

En revanche, la Banque annonce clairement la couleur **pour les effectifs 2008 : ils vont subir une nouvelle cure d'amaigrissement** (-1,3 % globalement et - 2,4 % dans le réseau).

C'est pourquoi notre organisation, considérant de nouveau qu'elle ne disposait pas des éléments d'information nécessaires pour se prononcer, a demandé la tenue d'un CCE extraordinaire sur ce point crucial de l'ordre du jour.

Information des représentants du personnel, droit de grève, prêts au personnel et budget formation : l'alignement par le bas.

Méthodiquement et inlassablement, la Banque poursuit son travail de sape. A peine séchée l'encre de la scélérate loi Arthuis qui ampute les obligations d'informer et de consulter les élus du personnel, elle récidive.

Tout d'abord **avec sa réforme des rapports d'activité**, qui supprime toute implication des représentants du personnel, elle appauvrit ainsi considérablement le dialogue social au niveau local.

Plus grave encore, elle met en place **des restrictions considérables à l'exercice du droit de grève** (instauration d'un préavis de 5 jours, durcissement des modalités de décompte des retenues sur salaire). Son objectif est clair : dans le contexte actuel d'offensives tous azimuts contre le social, il s'agit d'étouffer toute velléité de réaction du personnel dont il est pourtant difficile de dire qu'il utilise abusivement l'arme de la grève.

Cette même volonté d'éradication se retrouve **dans son projet de réforme des prêts au personnel** : sous prétexte de modernisation et de simplification, il s'agit en fait d'organiser **leur extinction progressive**, en particulier pour les prêts immobiliers.

Le projet de la Banque leur ôte en effet tout caractère social incitatif (un seul montant de prêt maximum et à un niveau ridiculement bas, un seul taux fixe et révisable tous les 6 mois...).

Dans ces conditions et eu égard à l'absence d'informations sur les modalités concrètes d'application de cette réforme, nous avons obligé la Banque à reporter sa mise en œuvre et à engager de véritables négociations.

Enfin, en guise de représailles et suite à notre avis négatif sur le plan de formation 2008, elle s'est **empressée d'amputer de 300 000 € le budget de formation** qui était pourtant déjà bien inférieur à ceux des années précédentes.

Rémunérations : contre l'individualisation et pour une revalorisation générale du pouvoir d'achat

La défense du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des français et, semble-t-il, de l'action des pouvoirs publics. Mais la Banque préfère renouer avec le bon vieux **système des « enveloppes »**.

Ainsi, **les compléments individuels de rémunération vont être étendus** dès cette année aux agents de maîtrise, avant d'être généralisés en 2008 aux autres personnels non cadres. Ce mode de récompense « d'un investissement personnel excédant largement les exigences du poste occupé » est inacceptable. Il est opaque, voire arbitraire. Il introduit une compétition pernicieuse entre agents, alors que le travail d'équipe est déterminant dans la réalisation des objectifs comme dans le bon fonctionnement des unités. Enfin, il viendra s'imputer sur la masse salariale, réduisant d'autant l'enveloppe disponible pour les augmentations générales des salaires.

C'est pourquoi **nous revendiquons l'ouverture rapide des négociations salariales 2008**, en vue d'obtenir une revalorisation substantielle du pouvoir d'achat de nos salaires.

Notre demande est on ne peut plus légitime : alors que sont annoncés « des résultats 2007 significativement plus élevés que ceux de 2006 (1 246 millions d'€) » nous ne faisons que réclamer la reconnaissance salariale des gains de productivité et des efforts du personnel, qui sont à l'origine de l'abaissement historique du point mort (1,07 %) dont le gouverneur Noyer se félicite.

Qu'il s'agisse notamment de nos salaires, de l'avenir de notre complémentaire santé, du devenir de nos collègues OSD ou du social à la Banque, **le premier semestre 2008 sera décisif.**

La Banque a le choix entre camper obstinément sur ses positions ou privilégier la voie de véritables négociations afin de parvenir à des accords équilibrés et équitables.

Pour notre part, nous sommes déterminés, en cas de blocage ou d'échec, à contester devant le juge les décisions de la Banque. Et surtout, nous en appellerons sans hésiter à la mobilisation la plus large et la plus forte possible. Pour cela, **nous aurons besoin de votre soutien** durant les négociations dont nous vous rendrons compte régulièrement.

Vous pouvez compter sur nous ! Nous comptons sur vous !